

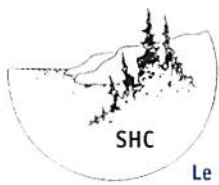
REVUE
d'**HISTOIRE**
de **Charlevoix**

Numéro 49

juin 2005

**LE LAC NAIRNE DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS
UNE AUTRE VILLÉGIATURE
EN CHARLEVOIX**





La Société d'histoire de Charlevoix

Le logo évoque les trois pays de Charlevoix, tels que perçus par Félix-Antoine Savard: la mer, la terre et la forêt.

Membres corporatifs (1000\$ et plus)

HYDRO-QUÉBEC

Membres bienfaiteurs à vie (500\$ et plus)

Alarmes et Extincteurs Charlevoix	Bruno Côté	Imprimerie de Charlevoix Inc.	Diane et Jean-François Sauvé
Auberge La Maison Otis	Marc DeBlois	Fernand Labrie	Réjeanne Sheehy
Auberge La Pinsonnière	Yolande et Pierre Dembowski	Laurent Lafleur	Walter et Mary Schatz
Yvon Bellemare et Janine Tourville	Domaine Forget	Paul et Rita Lafleur	Yolande Simard-Perrault
Jean-Pierre Bouchard	Fondation René-Richard	Pierre Legault	Rita Smookler-Simard
Martin Brisson	Abbé Bertrand Fournier	L'Héritage canadien du Québec	Huguette Tremblay
Janet C. Casey	Georges Fournier	Ghislaine et Claude Le Sauteur	Jean Tremblay
Casino de Charlevoix	Raymond Gariépy	Petites Franciscaines de Marie	Louis Tremblay
Rémi Clark	Anne-Marie L'Abbé Groulx	André P. Plamondon	Louis-Marie Tremblay et Yvette Froment
Corporation municipale de l'Île-aux-Coudres	M. et Mme Leslie H. Gault	Maurice Potvin	Ville de Clermont
	Léonard et Aurore Gauthier		Ville de Baie-Saint-Paul
	Fernand Harvey		J.C. Roger Warren
	Hydro-Québec		

Membres bienfaiteurs (100\$ à 499\$)

Alimentation Lapointe et Frères	Caisse populaire de Saint-Hilarion	Antonio Gaudreault	Martin Rochette
Auberge de la Courtepointe	Caisse populaire de Clermont	Alain Lapointe	Céculie Simard
Rosaire Bertrand	Geneviève Dufour	André Maltais	François Tremblay et Nicole Imbeau
Léonce Brassard	André Gervais	André Morin	Les Nids Douillets
Francine Castonguay-Laurin		Gilles Poulin	Lucie Vanier-Vincent
		Lorraine Rochette	

Membres de soutien (40\$ à 99\$)

Âge d'or de Saint-Aimé-des-Lacs	Jean-Marie Dufour	Michelle Harvey-Poliquin	Berthe Simard
Louis Asselin	Julien Dufour	Esther Jean	Claude St-Charles
Louis Bhérer	Louis Dufour	Raymond Labbé	Denise Terrault-Duguay
J. Bruno Blackburn	Marcel Dufour	Lucille Lafond-Colombeau	Sébastien Thibeault
Madeleine Boies-Fortier	Marguerite C. Dufour	Claude Lapointe	Abbé Adalbert Tremblay
Louisa Boulianne	Eudore Fortin	Fernand Lapointe	Carole Tremblay
Lyne Brassard	Louis-Philippe Filion	Réal Lapointe	Francis A. Tremblay
Ulysse Brassard	Luc Filion	Robert Marcotte	Ghislaine B. Tremblay
Paul-André Carpentier	Hélène Fortier	Pierre G. Martel	George-Étienne Tremblay
Paul-Émile Carrier	Hermann Gilbert	René Martin	Gilles Tremblay
Claude L. Casgrain	Pierre Gaudreault	Xavier Maldague	Jean-Maurice Tremblay
Simone Éthier-Clarke	Réal Gaudreault	André Michaud	Jean-Marie Tremblay
Micheline et René Cayer	Janine Gauthier	Réjane Michaud-Huot	Marc-Adélar Tremblay
Henri Chaperon	Serge Gauthier	Gaston Ouellet	Raymond Tremblay
Hénédine Couturier	Yvon et Élisabeth Gauthier	Laurent Ouellet	Suzanne Tremblay-Bachand
Martial Dassylva	Magella Girard	Jean-Denis et Marthe Paquet	Thérèse Tremblay
Donald Desgagnés	Louissette Giroux	Jean-Pierre Paquet	Yves Tremblay
Germain Desmeules	Bruno Gobeil	Hélène et Jean Pelletier	Gilles Turcotte
Claude Despins	Guy Godin	Yvon Racine	Michel Turgeon
Gérard Doyon	Clément Gravel	Adrien L. Ringuette	Bernadette Veilleux
Philippe Dubé	Christian Harvey	Gontran Rouleau	Benoît Warren
Candide Dufour	Gaudias Harvey	Pierre-Paul Savard	Ville de La Malbaie
	Robert Harvey	Raymond Sylvestre	Denis Zaccardelli

Mot du président de la Société d'histoire de Charlevoix

La villégiature autour du lac Nairne, quel beau sujet estival! Mais quel défi aussi que celui de rendre compte d'une réalité historique dont personne n'avait traité jusqu'alors !

Il a fallu retrousser nos manches et foncer. Grâce à l'appui financier et moral des dirigeants de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Nairne (APELN), il a été possible pour nous de mener une recherche exhaustive sur la question. À l'automne 2004 et au printemps 2005, nous avons ainsi rencontré plus de vingt villégiateurs, anciens ou actuels, du lac Nairne. Un rapport vient d'être remis en mai 2005 à l'APELN suite à cette recherche et le texte du présent numéro de la *Revue d'histoire de Charlevoix* est un extrait de ce document. Nous pensons qu'il saura plaire tant aux villégiateurs du lac Nairne qu'à tous ceux et celles qui se passionnent pour l'histoire de Charlevoix.

Que retenir? L'héritage patrimonial et historique rencontre encore ici la problématique essentielle de la protection de l'environnement. Les enjeux sont majeurs et nous questionnent avec acuité. Il n'est plus possible de simplement profiter de la nature sans aussi accomplir un devoir crucial de respect et de protection. Les divertissements estivaux ne sont donc plus si anodins que cela. Nous souhaitons de ce fait que cette découverte de l'histoire de la villégiature du lac Nairne suscite l'intérêt et s'inscrive avec pertinence dans les débats essentiels d'aujourd'hui autour de la question environnementale.

Bonne lecture et bon été!

SERGE GAUTHIER

Président de la Société d'histoire de Charlevoix



Mot de présentation du président de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Nairne

Les regards que nous portons sur l'origine de la villégiature au lac Nairne, les valeurs et les façons de faire de ceux et celles qui nous ont précédé nous incitent à la réflexion sur nos modes d'utilisation du lac Nairne. L'époque de la détente et de la contemplation de la nature, celle de la course aux loisirs de plein air et de l'occupation saisonnière des lieux est désormais révolue. Avec la transformation des résidences secondaires en résidences permanentes, c'est un milieu de vie qu'il importe de définir. Ce numéro spécial de la *Revue d'histoire de Charlevoix*, pose certains jalons qui permettent de baliser la démarche des résidents et des villégiateurs du lac Nairne de même que celles des autorités compétentes dans l'émergence de ce milieu de vie.



Cette autre « villégiature en Charlevoix » reflète, comme un miroir, une image de notre vécu. À nous de projeter notre devenir au lac Nairne.

BERNARD MALTAIS, *Président de l'APELN*

Revue d'histoire de Charlevoix

Numéro 49, Juin 2005, 10 \$ l'exemplaire

Directeur de la revue: Christian Harvey.

Comité de rédaction: Serge Gauthier et Christian Harvey.

Conseil d'administration de la Société d'histoire de Charlevoix:

Serge Gauthier (Président), Luc Filion (Vice-président),

Christian Harvey (Secrétaire-trésorier), Denis Fortier, Hélène Tremblay.

Abbé Bertrand Fournier et Guy Godin (Membres honoraires

de la Société d'histoire de Charlevoix)

Rédacteurs de ce numéro:

Serge Gauthier et Christian Harvey.

Nous remercions Bernard Maltais de l'APELN, pour son appui

et sa collaboration tout au long de cette recherche et de cette rédaction.

En couverture:

La Noyée de la montagne de Laurent Lafleur.

Collection Andrée Paquin-Gagnon.

Adresse postale de la Société d'histoire de Charlevoix:

Société d'histoire de Charlevoix

C.P. 172, La Malbaie G5A 1T7

Téléphone (418) 439-0647

Courriel: info@shistoiecharlevoix.com

Web: www.shistoiecharlevoix.com

La Société d'histoire de Charlevoix reconnaît l'aide financière du Gouvernement du Canada pour les dépenses d'envoi postal par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP). Membre de la SODEP.

Impression:

Lico imprimeur, 42, route 362, Baie-Saint-Paul, G3Z 1P9 (418) 435-2869

Port de retour garanti. Envoi de publication. Enregistrement no 0728039. Dépôt légal 2^e trimestre 2005. ISSN 0829-2183.

La Société d'histoire de Charlevoix laisse aux auteurs la responsabilité de leurs propos. Tous droits réservés.

Le lac Nairne de Saint-Aimé-des-Lacs: une autre villégiature en Charlevoix

Par Serge Gauthier et Christian Harvey

« J'ai pour toi un lac quelque part au monde
Un beau lac tout bleu
Comme un oeil ouvert sur la nuit profonde
Un cristal frileux
Qui tremble à ton nom comme tremble feuille

À brise d'automne et chanson d'hiver
S'y mire le temps, s'y meurent et s'y cueillent
Mes jours à l'endroit, mes nuits à l'envers »

Gilles Vigneault. *J'ai pour toi un lac*

INTRODUCTION

Se profilant à l'orée de l'arrière-pays charlevoisien, modeste et discret, chargé de souvenirs, calme mais parfois si agité, voici le lac Nairne de Saint-Aimé-des-Lacs dont il convient maintenant de connaître un peu mieux le passé.

Il n'est pas possible de comprendre l'histoire de la villégiature autour du lac Nairne sans considérer, au préalable, l'existence d'une activité similaire à La Malbaie. Entre 1850 et 1965, cette villégiature à La Malbaie s'anime autour de la Croisière du Saguenay. Venu dans la région grâce à cette croisière, les villégiateurs essentiellement anglophones (américains et canadiens-anglais) font construire des résidences d'été surtout autour du Boulevard des Falaises à Pointe-au-Pic. La villégiature profite à La Malbaie sur le plan économique. Des commerces de services se créent autour des villégiateurs notamment dans le domaine de l'alimentation, du secteur bancaire et aussi dans la création artistique avec l'artisanat. Il s'agit ici d'une activité et d'un échange qui ne sont pas seulement économiques. C'est aussi une rencontre culturelle où les loisirs estivaux se lient à un certain mode de vie. La population de La Malbaie découvre ainsi des activités comme le golf, l'horticulture, les pique-niques, la natation et autres.

Ainsi, les activités saisonnières des villégiateurs font désormais partie du cadre de vie des Malbéens et des Charlevoisiens.

Toutefois, à la fin du 19^e siècle, les villégiateurs anglophones, bien qu'attirés par la nature de Charlevoix, ne s'aventurent guère en dehors des limites de La Malbaie. Il y a des pique-niques dans le secteur de Snigoll, non loin de l'actuel Clermont, mais peu de villégiateurs se rendent dans les montagnes de l'arrière-pays de cette époque. Cependant, un villégiateur, Réginald T. Townsend raconte qu'au tournant du 20^e siècle il arrivait parfois que le secteur du Ruisseau des Frènes soit remarqué pour ses admirables paysages et pour la vue sur le Petit et le Grand lac de Sainte-Agnès.

« L'endroit favori pour un pique-nique était dans la paroisse voisine de Ste-Agnès où il y avait une vue magnifique des Grand et Petit lacs, reposant dans un creux, au pied des montagnes. Comme c'était impressionnant de surveiller le coucher du soleil qui embellissait les cimes pour un bref instant, avant de laisser une obscurité empourprée. Pendant que la lune se levait lentement et que les aurores boréales tissaient leurs immenses



Chalet de Joseph Couturier en période hivernale. Coll. Georgette Harvey



Roméo Vachon, sa femme et leurs deux filles Thérèse et Gisèle au lac Nairne. Le notaire J.- Rolland Warren avait fait la location de sa résidence pour l'hiver. Coll. Georgette Vachon

banderoles blanches de long en large contre le ciel étoilé, on entendait une voix qui entonnait une des chansons chère aux habitants, Alouette ou À la Claire Fontaine, et chacun se joignait pour la chanter en chœur. »

Il faut dire que le lieu de prédilection des villégiateurs anglophones est d'abord et avant tout le secteur de Murray Bay¹ comprenant Pointe-au-Pic, La Malbaie et Cap-à-l'Aigle. Ces visiteurs ne font pas construire de villas dans l'arrière-pays charlevoisien, sauf peut-être Charles Fitzpatrick (1851-1942), avocat et homme politique canadien, un villégiateur du boulevard des Falaises qui se fait ériger un camp de pêche au Petit lac vers 1915 puis un chalet ou « cottage » au Grand lac en 1920.

En fait, entre 1762 et 1910, il n'existe pas de villégiature autour du lac Nairne. Les premiers établissements de villégiateurs sont le fait de commerçants et de professionnels originaires de La Malbaie notamment Joseph-Édouard Couturier, marchand de La Malbaie, qui acquiert une maison d'habitant en 1910. C'est donc une autre villégiature en Charlevoix qui se déroule autour du lac Nairne. Elle peut s'apparenter à celle du boulevard des Falaises, au moins dans l'esprit, mais sur le fond elle en est bien différente car elle s'anime autour d'une population originaire de Charlevoix et se déroule dans la région d'origine des villégiateurs. Nous verrons ainsi comment s'anime cette villégiature de Charlevoisiens partant à la découverte d'un arrière-pays qui, au début du 20^e siècle, leur paraît étrange et attirant au point d'y établir une résidence secondaire.

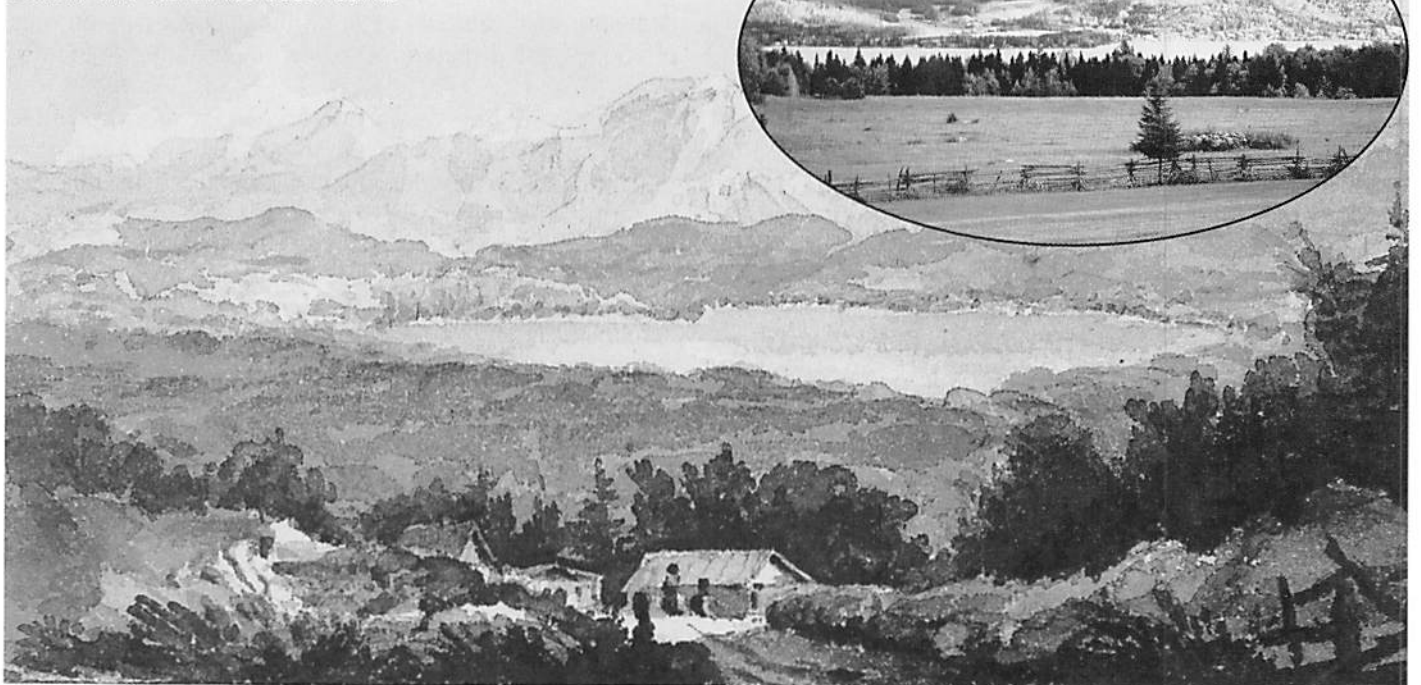
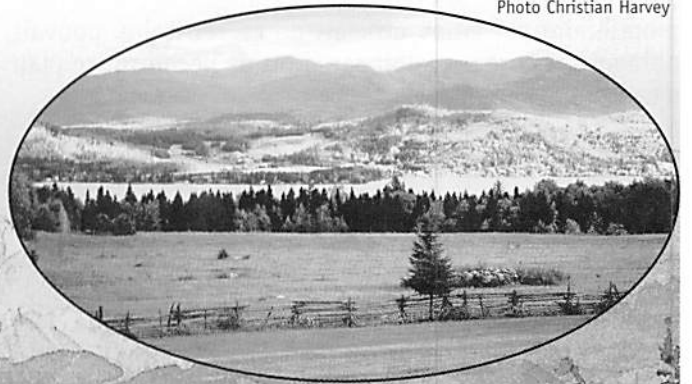
À LA DÉCOUVERTE DU LAC NAIRNE

Cherchons d'abord à mieux connaître le lac Nairne. Autrefois nommé Grand lac de Sainte-Agnès parce que situé à l'origine dans cette localité², ce lac adopte le nom de lac Nairne dès le 19^e siècle. Ce plan d'eau (latitude nord 47° 41' 09", longitude ouest 70° 20' 57") a 2,5 kilomètres de longueur. Son appellation lac Nairne rappelle John Nairne, seigneur de Murray Bay dont la mémoire est aujourd'hui un peu méconnue.

John Nairne est né en Écosse en 1731. Dès l'âge de 14 ans, il s'engage dans une carrière qui le mène, en 1759, à participer à la prise de Québec au moment de la guerre de la Conquête. Sans véritable fortune en son pays d'origine, il décide de demeurer au Canada et, en septembre 1761, il se rend avec quelques compagnons d'armes à La Malbaie. John Nairne entreprend alors les démarches auprès du gouverneur James Murray voulant se faire concéder une seigneurie qu'il nomme Murray Bay afin de rendre hommage au gouverneur de la colonie. John Nairne décède en 1802.

Historiquement, le lac Nairne est partagé sur le plan territorial entre la seigneurie de Murray Bay (+/- 60%) et le canton De Sales (+/- 40%). Les anciens avaient coutume de dire qu'ils étaient « chez le seigneur » (seigneurie) ou « chez le Roi » (canton). Il s'agit là d'un fait pouvant s'expliquer par quelques informations liées à l'histoire de cette partie de la région de Charlevoix.

Vue du lac Nairne, 2005
Photo Christian Harvey



Dessin de John Arthur Roebuck Large Lake Nairne from the Heights (Quebec) C. 1821-1824 Coll. ANC



John Nairne (1731-1802)
Coll. ANC

La seigneurie de Murray Bay fut concédée, le 27 avril 1762, à John Nairne « et contient toute cette étendue de terre sur la rive nord du fleuve St. Laurent, à partir du Cap aux Oies, limite de la seigneurie des Éboulements, à aller à la rivière Malbaie, sur trois lieues de profondeur. »³

Lors de l'arpentage, la frontière de la seigneurie ainsi située arbitrairement à trois lieues de profondeur correspond à la ligne actuelle. La chose n'avait visiblement rien de volontaire. L'autre section du lac demeure la propriété de la Couronne jusqu'à la proclamation, en 1868, du canton De Sales.

De par ce partage du lac entre seigneurie et canton, on peut se poser alors la question suivante : le lac Nairne est-il un lac privé ou un lac public?

Afin d'éclaircir cette question, il est d'abord important de signaler que l'acte de concession de la seigneurie de Murray Bay à John Nairne incluait « les forêts et les cours d'eau » situés sur le territoire et, de ce fait, la section du lac Nairne faisant partie de cette propriété. En effet, selon les lois de l'époque, la propriété des cours d'eau non navigables ne relevait pas du Roi mais était du domaine privé. Dès lors, le seigneur John Nairne, propriétaire par titres officiels de ce territoire, pouvait notamment faire prévaloir son droit de pêche sur ce plan d'eau.

En 1854, la Cour seigneuriale – visant à abolir le régime seigneurial – a réitéré que « [c]ontrairement au fleuve et aux rivières navigables ou flottables, qui sont du domaine public⁴, les cours d'eau non navigables et non flottables sont du domaine privé⁵ ». Cette décision confirmait de nouveau que la propriété des lacs « non navigables et non flottables », dans l'espace seigneurial à tout le moins, relevait directement des seigneurs ou des

censitaires dans le cas où ces derniers en avaient fait l'acquisition. Le lac Nairne était donc, en 1854, toujours la propriété des héritiers du seigneur John Nairne, aucune concession à un censitaire ayant été faite. À la mort de Catherine Leslie en 1884, la propriété passe à W.E. Duggan, puis à son demi-frère E.J. Duggan (en 1898). Sa fille Katherine se marie en 1912 à Archibald Gray, et hérite de la seigneurie et du lac Nairne. Benoît Warren, qui fut le notaire de la seigneuresse, a confirmé les prérogatives de cette dernière sur le lac Nairne dans les années 1950 : « [le lac Nairne] c'est un lac privé. On aurait pu acheter les droits du seigneur, alors la famille Gray⁶. » Qui est donc aujourd'hui le propriétaire de tout cela? Il est probable que la propriété du lac Nairne soit celle de Monsieur Duggan Gray et de sa famille, les héritiers de Katherine Gray. Tournons-nous maintenant vers l'autre section du plan d'eau.

À la fin du 19^e siècle, l'État québécois conscient de perdre certains privilèges sur ces « lacs non navigables » a malgré tout trouvé un moyen de contourner cette règle en ce qui concerne les terres de la Couronne et les cantons nouvellement ouverts à la colonisation, en limitant les droits pour les lots riverains. Ainsi, dès 1884, s'est appliqué aux lots pas encore concédés du domaine de l'État ce que l'on a appelé la réserve des trois chaînes (198 pieds) qui soustrait des lots riverains la partie qui touche aux lacs et rivières⁸. L'État pouvait alors notamment prélever des droits de pêche et se garder un droit de regard sur les chutes pour d'éventuelles fins industrielles. Il semble bien que cette clause fut appliquée sur la section du lac Nairne située sur le canton De Sales où se retrouve justement le toponyme chemin de la « réserve ». Cette réglementation fut abolie en 1987. La propriété de cette section du lac Nairne (+/- 40%), jamais concédée à un privé, demeure ainsi toujours celle de l'État québécois ou plus officiellement demeure rattachée au Domaine de l'État.

Ainsi, le lac Nairne s'avère à la fois un lac privé et un lac public sur le plan de la propriété. Un fait surprenant s'expliquant par les découpages administratifs quelque peu arbitraires du passé!

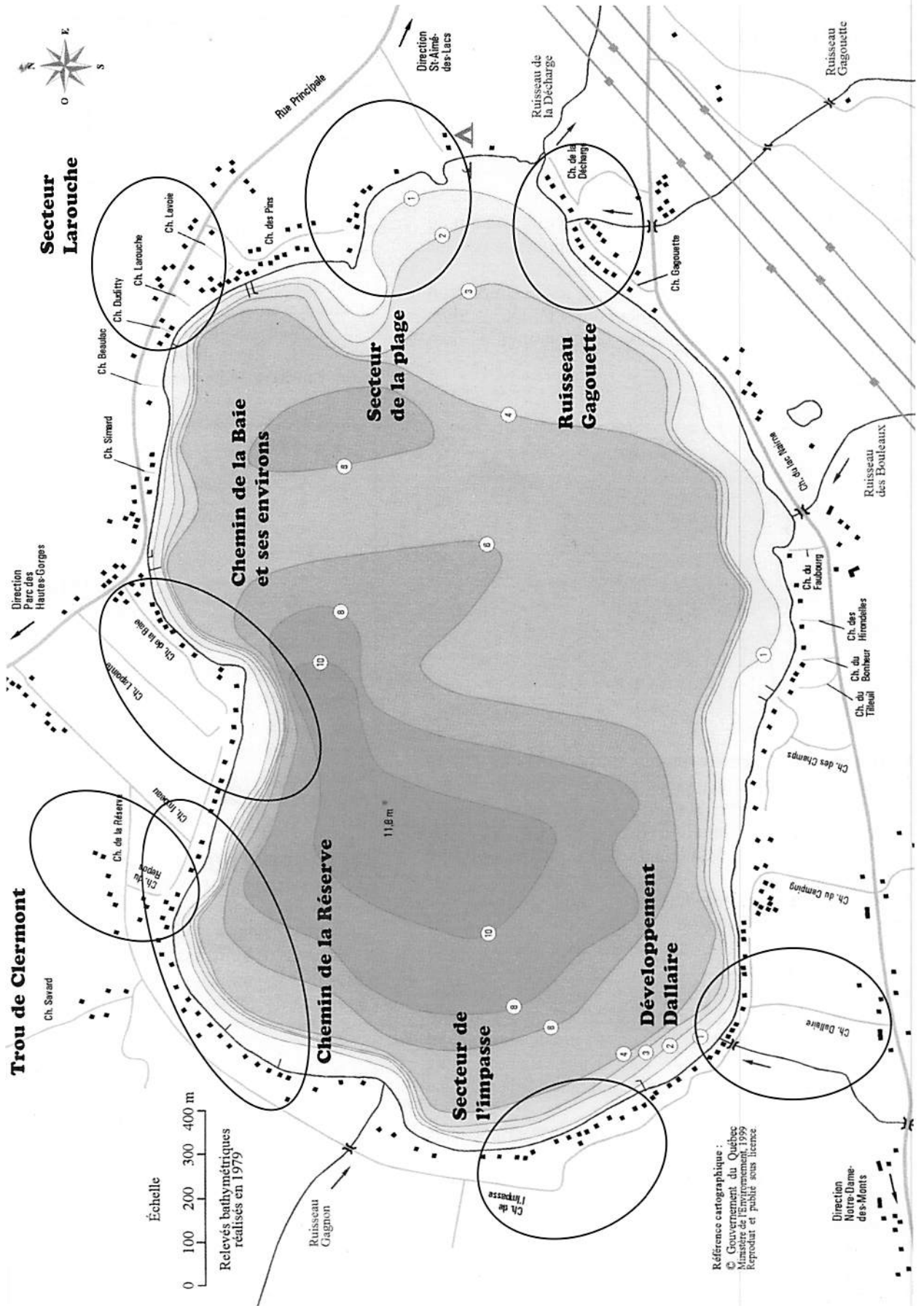
TABLEAU 1 : SEIGNEURS DE MURRAY BAY⁷

Seigneurs	Années
John Nairne	1762-1802
Thomas Nairne	1802-1813
Christine Emmerly	1813-1828
Magdalen Nairne	1828-1839
John McNicoll Nairne	1839-1861
Catherine Leslie	1861-1884
W. E. Duggan	1884-1898
E. J. Duggan	1898- ?
Katherine Duggan Gray et ses héritiers	?- ?



Vue du lac Nairne, le 26 juin 1926. Coll. SHC

LAC NAIRNE



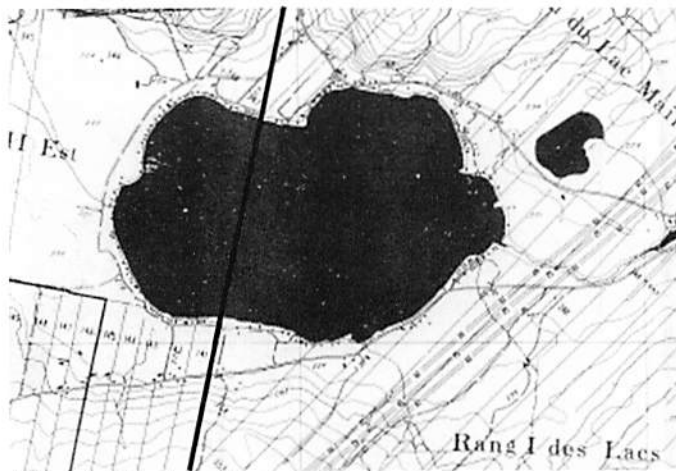
TOPONYMIE

La toponymie générale du lac Nairne⁹ est assez simple. Peu de noms de lieux se retrouvent autour de ce cours d'eau. Nous faisons ici une courte liste des différents toponymes.

Canton De Sales: Nommé en l'honneur de la famille De Sales Laterrière, seigneur de la seigneurie de Les Éboulements. Proclamation : 1868.

Chemin des bûcherons: Pourrait être l'actuel chemin de la réserve et se réfère à une voie empruntée par les bûcherons afin de se rendre dans l'arrière-pays.

Lac Nairne: Nommé dès le 18^e siècle, après la concession de Murray Bay en 1762, au seigneur John Nairne. Le nom du lac est donc le sien. Bien noter l'orthographe du nom Nairne avec un « e ».



La ligne de division du lac Nairne

Pointe Kennedy: Petite pointe, aussi nommée Pointe des Roches, s'avancant dans le lac. Le secteur a d'abord appartenu à Georges Simard, puis vendu à Charles Fitzpatrick puis à la famille d'Harold Kennedy en 1938. La population locale disait alors que c'était la pointe à Kennedy.

Rang Mainsal ou Saint-Jérôme: Le nom origine d'une déformation de De Sales ou les cultivateurs des environs disaient, par moquerie, que « les gens de De Sales avaient les mains sales ».

Régane: Secteur où se trouvait autrefois sur la décharge un moulin à farine et à scie, démoli au milieu des années 1950. Le nom faisait référence à un aménagement technique ou une régane, c'est-à-dire un ensemble d'objets ou d'outils. L'expression populaire était « amène ta régane avec toi ».

Ruisseau Gagouette: Sur la partie ouest de la décharge du lac Nairne. Le mot gagouette désignait la décharge ou ruisseau du lac Nairne, en tournant, prend la forme d'une gorge. On disait le ruisseau en gagouette ou à Gagouette.

Trou de la lune: Secteur nord-ouest du lac réputé pour sa fosse ou trou (dénomination populaire du mot fosse). La tradition orale raconte aussi qu'une certaine Josiane Boily, surnommée la lune, avait l'habitude de s'y rendre pêcher.

Trou de Clermont : Secteur nord-ouest du lac proche du trou de la lune, sur le chemin de la Réserve, et dont les villégiateurs sont en majorité originaires de Clermont.

NOMS DE CHALETS:

Peu d'appellations ont existé à ce sujet, sinon la *Villa des Bleuets* de Napoléon Dassylva, datant des années 1930. Notons aujourd'hui parmi d'autres la villa *Au petit cèdre*, *Fraîche brise*, *des Hirondelles* et d'autres appellations pragmatiques référant à la faune et la flore. Plus récemment, il faut noter la *Contre escarpe* une appellation plus littéraire.

En ce qui concerne la toponymie des chemins routiers conduisant aux chalets, il faut noter la rue de la Réserve dont le nom origine de la loi de la réserve des trois chaînes. Quant aux autres noms, ils réfèrent aux propriétaires qui ont cédé des terrains, les ont achetés, à la

BUILDING LOTS FOR SALES

In the Vicinity of Lake Nairn
(Ste-Agnès of Murray Bay)

Famous since the landing of the Bremen's aviators
Nice lake for fishing and boating. — Splendid landscape —
Advantageous terms. — Apply to:—

PITRE NERON

BARBER

LA MALBAIE,

MURRAY BAY.

Publicité tirée du Murray Bay and Vicinity, 1934

faune, à flore et à des sites géographiques. Ils ont été donnés d'une manière un peu aléatoire et mériteraient d'être révisés par le biais d'un comité de toponymie municipal qui étudierait en profondeur les aspects historiques relatifs à ces chemins.

PREMIÈRE ÉPOQUE DE LA VILLÉGIATURE AU LAC NAIRNE (1910-1950)

Qui sont les premiers villégiateurs autour du lac Nairne? Au départ, ce sont essentiellement des gens en provenance de la municipalité de La Malbaie. Il s'agit de commerçants et de professionnels de classe moyenne dont certains se sont quelque peu enrichis grâce au commerce avec les villégiateurs séjournant à La Malbaie. Ces Malbéens ont découvert les pratiques de villégiature des anglophones du boulevard des Falaises et vont tenter, de les recréer autour du lac Nairne. Il est possible de dire que la villégiature au lac Nairne a été un peu le boulevard des Falaises des gens d'affaires de La Malbaie durant la période 1910-1950.

La villégiature en milieu rural pour des résidants de villages ou de villes du Québec est un phénomène neuf pour les Canadiens français du début du 20^e siècle. De ce fait, la villégiature autour du lac Nairne est un fait historique plutôt original à cette époque qui s'appuie sur un certain nombre de pratiques culturelles.

Ces pratiques culturelles s'inspirent grandement de la présence de sites naturels. Ainsi, l'espace Murray Bay des villégiateurs anglophones est remplacé pour les villégiateurs francophones de La Malbaie par l'espace de l'arrière-pays. Le lac Nairne devient le lieu de villégiature privilégié dans cet arrière-pays de Charlevoix-Est. Il est à noter qu'il n'existe pas de présence villégiatrice aussi importante ailleurs dans Charlevoix.

Comme déjà précisé, les villégiateurs du lac Nairne ont atteint un statut économique supérieur à celui d'agriculteurs ou de journaliers car ce sont essentiellement des professionnels et des commerçants. Les activités pratiquées sont tout particulièrement la baignade, la pêche et le canotage. Des relations nombreuses se créent entre ces villégiateurs, d'abord peu nombreux autour du lac Nairne, et dont le mode de vie est essentiellement axé sur la détente.

A) Premiers villégiateurs (1910-1925)

Le premier villégiateur au lac Nairne est Joseph-Édouard Couturier « commis marchand » de La Malbaie. Il fait l'acquisition le 8 janvier 1910, d'un terrain et d'une maison d'habitant dans les environs de l'actuelle plage de Saint-Aimé-des-Lacs. Un peu plus tard, le 1^{er} juin 1920, Charles Fitzpatrick fait l'acquisition du « lieu communément appelé la Pointe des Roches » où la même année il se fait construire un cottage. Le notaire J.-Rolland Warren, de La Malbaie, emboîte le pas en 1925 en faisant l'acquisition d'un lot et d'une maison d'habitants alors abandonnés. Il s'agit des premiers villégiateurs au lac Nairne.

Selon la tradition orale recueillie au cours de nos enquêtes, ces premiers villégiateurs sont heureux de profiter de la qualité du sable, de l'ensoleillement et de la tiédeur de l'eau propre à la partie nord du lac où ils s'établissent. Bien sûr, la pêche, le canotage et la baignade, sont alors les principales activités pratiquées. Benoît Warren nous relate ici cette époque :

« Notre chalet [...] c'est une ancienne maison de cultivateur, il y avait une terre, ça appartenait à un Simard [Joseph Simard]. Mon père, Roland Warren, avait acheté ça pour 300\$ en 1925. C'était une maison abandonnée. Il y a un chemin devant la maison, autrefois c'était le seul chemin qui existait. On montait de La Malbaie en voiture, les voitures [à chevaux] passaient ici devant... Les voitures, ça ne rencontrait pas. Des fois, il fallait reculer pour faire la place à un autre. Mon père n'aimait pas reculer.

Mon père aimait la pêche sur le lac. Des truites, il s'en prenait des chaudières pleines! On donnait souvent ces truites-là à l'Orphelinat [de La Malbaie]. Mon père

invitait des gens à souper et on leur servait de la truite. Le premier chalet au lac Nairne, c'était mon grand-père [Joseph-Édouard Couturier]. Son chalet était non loin de l'actuelle plage municipale. Il y avait trois chalets dans ce temps-là, celui de mon père, de mon grand-père Couturier et celui à la Pointe dite Kennedy. »

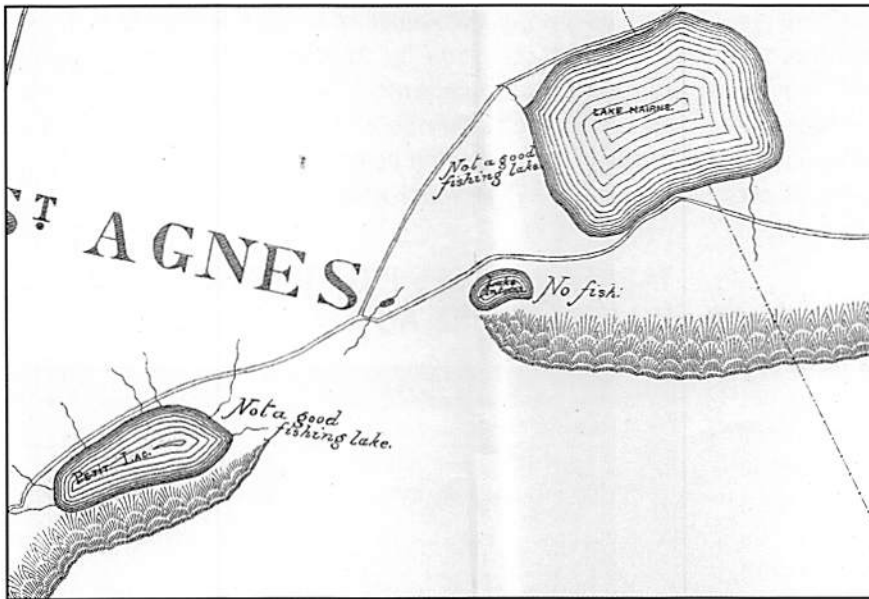
TABLEAU 2 : LES PREMIERS VILLÉGIATEURS AU LAC NAIRNE

NOMS (D'est en ouest)	DATES	SECTEURS
Paul-Émile Paquin, docteur ¹⁰	1932	Gagouette
J.-E. Couturier, marchand	1910	Plage
Charles Fitzpatrick, avocat	1920	Pointe des Roches
J.-Rolland Warren, notaire	1925	Aviation
F.-E. Desbiens, bijoutier	1927	Chemin de la Baie
Albert Angers, docteur	1927	Chemin de la Baie
Henri-Paul Couturier, plombier	1931	Chemin de la Baie
J.O. Duguay, gérant d'usine	1932 ¹¹	Chemin de la Baie
Antoine Cimon, avocat	1929	Chemin de la Baie
Samuel Warren	1931	Chemin de la Baie
Elmina G. Dufour, marchande	1933	Réserve
Maxime Ferron, marchand	1933	Réserve
Pierre Lapointe, dentiste	c.1933	Réserve
Charles Rochette, industriel	1933	Réserve
Antonio Gervais, avocat	1933	Réserve
Napoléon Dassylva, voyageur de commerce	c. 1933	Réserve
Pierre-C. Lefrançois, postier	c. 1933	Réserve
J.-B. Dufour, marchand	c. 1933	Réserve

B) Villégiateurs du chemin de la Baie et de ses environs immédiats (1927-1935)

D'autres familles de commerçants et de professionnels font leur arrivée au lac Nairne. Notons le Dr Albert Angers, de La Malbaie, qui après avoir fait l'acquisition d'un lot en 1927 vient faire du camping dans le secteur dit aujourd'hui du chemin de la Baie. Il se construit ensuite un chalet sur ce terrain. D'autres chalets sont érigés dans les environs. Il faut signaler ceux du bijoutier F.-E. Desbiens, d'Henri-Paul Couturier, plombier, et d'Antoine Cimon, avocat.

Ce secteur de villégiature s'érige essentiellement autour de la terre du dénommé Ulysse Lavoie qui, progressivement, vend ou fait cession de sections de terrains pour la construction de chalets autour du lac. Ulysse Lavoie, un résidant du secteur, a cédé par la suite à ses filles plusieurs sites comme le raconte ici Pauline Tremblay :



Carte tirée du Murray Bay Atlas (1895). Le lac Nairne est qualifié ainsi : « Not a good fishing lake ».

« Ulysse Lavoie, il avait sept filles et seulement un garçon, je pense. Cette famille habitait Sainte-Agnès [près du lac Nairne, aujourd'hui secteur du Chemin de la Baie], comme on disait dans ce temps-là. Ulysse Lavoie a donné des terres autour du lac à ses filles. Il y avait Rose-Anna [Madame Adélarde Dufour], Juliette [Madame Raoul Garneau], Irma [Madame Georges Ouellet], Maria [Madame Eugène Mc Kenna] qui ont fait construire des chalets. Ulysse Lavoie a aussi vendu un terrain au bijoutier F.E. Desbiens de La Malbaie qui a fait construire un chalet. La maison d'Ulysse Lavoie, c'était aussi une maison de pension. Il y avait des pensionnaires. Des pensionnaires comme Monsieur Georges Ouellet venu comme pilote à l'Aviation, Monsieur Eugène Mc Kenna venu travailler pour la Donohue et Monsieur Raoul Garneau qui venait de Québec. Ils ont marié des filles d'Ulysse Lavoie. Ces familles-là ont ensuite gardé leur chalet au lac. »

C) Chemin de la Réserve (1933-)

Le 1^{er} septembre 1933, le Département des Terres et Forêts du Québec, effectue une subdivision des lots 346 (18 parties) et 348 (4 parties), propriété de la Couronne, situés à proximité du lac Nairne. Dès lors, de nombreux chalets sont érigés dont ceux de l'homme d'affaires Charles Rochette, de l'avocat Antonio Gervais et du postier Pierre Lefrançois. André Gervais, fils d'Antonio Gervais, témoigne de cette époque:

« Mon père [Antonio Gervais] a fait bâtir un chalet au Lac Sainte-Agnès [secteur nord-ouest] vers 1932, en même temps que Charles Rochette et que le Docteur Paul-Émile Paquin. Le Docteur Paquin avait décidé de faire bande à part et il a dit: je m'en vais de l'autre côté du lac [secteur sud-est] parce que j'aurais le soleil couchant. Dans ce temps-là pour atteindre le lac - nous demeurions à La

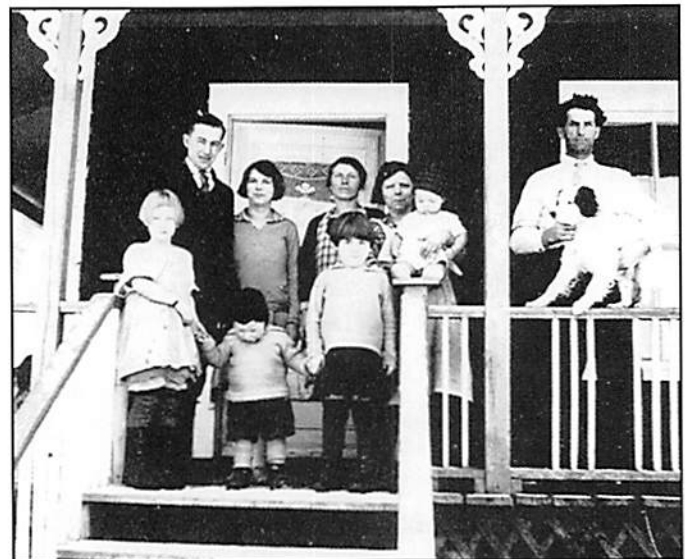
Malbaie - dès qu'on laissait le village de La Malbaie, on tombait sur la gravelle. Rendu en haut de Clermont, où il y a « la fourche » (aujourd'hui côte Témoins de Jéhovah), on entreprenait un autre chemin de gravelle encore moins large. Lorsque l'on arrivait passé l'Aviation, il y avait l'épicerie Imbeault pas loin et là on prenait à gauche dans les champs et c'était direct sur le sable jusqu'à notre chalet. On y allait en auto. On restait tout l'été. On ne se baignait pas avant la fête de la saint Pierre [27 juin]. Mon père descendait travailler tous les jours à La Malbaie. »

D) Ruisseau Gagouette (1933)

Les trois premiers lieux d'établissement se trouvent sur la rive nord du lac Nairne. De

l'autre côté du lac, dans le secteur du ruisseau Gagouette, seul le Dr Paul-Émile Paquin de La Malbaie fait construire un chalet. Construit vers 1933, ce bâtiment se trouve près de la décharge du ruisseau Gagouette. Un lieu plus isolé mais néanmoins fort agréable comme en témoigne une des filles du Dr Paquin, Andrée Paquin-Gagnon :

« On allait au chalet les fins de semaine, trois ou quatre jours de suite parfois. C'était tranquille, les quinze chalets d'aujourd'hui [secteur Gagouette] c'était un terrain qui appartenait en entier à mon père [Docteur Paul-Émile Paquin] dans ce temps-là. Pour se rendre au chalet, on passait par un chemin tout petit. C'était marécageux, mon père avait fait construire un trottoir. Il ne fallait pas « déroger » du trottoir, si tu mettais le pied à côté, tu avais le pied à l'eau.



À la maison d'Ulysse Lavoie Coll. Patrick McKenna

Ça sentait bon les fleurs des bois, les feuilles, les marécages. C'est la seule place où ça sentait bon comme ça dans les bois. Ailleurs, il y avait des chalets partout. On faisait du canot, on se promenait, on nageait dans l'eau. On ramassait des petites fraises. Mon père pêchait dans le ruisseau à côté [ruisseau Gagouette]. C'était extraordinaire, mon père pêchait tous les soirs entre 4 heures et 5 heures... Par contre, quand on a grandi, vers 14 ou 15 ans, on aimait mieux aller à la piscine du Manoir Richelieu qu'au Grand lac. »

À LA RECHERCHE DU ÇALME ET D'UN MILIEU ISOLÉ

Les villégiateurs du lac Nairne entre 1910 et 1950 cherchent plutôt le calme. Ils aiment être proche des gens du lieu à qui ils font construire leur chalet le plus souvent en croûtes ou dosses. La simplicité est de mise. Les terrains sont peu aménagés même si certains se risquent parfois dans l'horticulture. Il y a une facilité de liens entre les villégiateurs qui se connaissent déjà au préalable. Durant cette période, sauf peut-être quelques villégiateurs, il y a peu d'embarcations à moteur sur le lac. Un lieu de prière autour d'une statue de Sainte Anne, érigé sur le terrain des Lefrançois, devient une occasion de rassemblements communautaires autour du lac. On aime contempler la nature et, à cette époque, la pêche est encore très bonne.

Un bon nombre de villégiateurs ne viennent que les fins de semaine ou le dimanche au lac Nairne. Mais, à l'époque, c'est toujours une aventure de partir de La Malbaie pour se rendre au chalet du lac Nairne comme l'exprime ici Suzanne Maltais:



À l'été 1927, la famille du docteur Albert Angers érige une tente sur le chemin de la Baie Coll. Pierre-Paul Lapointe



Le Docteur Paul-Émile Paquin Coll. Andrée Paquin-Gagnon

« Ma grand-mère avait un commerce à La Malbaie, le magasin Maltais. On venait au chalet tout l'été au lac Nairne. Ma grand-mère recevait beaucoup de visiteurs de la famille au chalet. Elle n'avait pas d'auto, on prenait le taxi de monsieur Boies à La Malbaie. On montait avec la nourriture. C'était toute une fête. À l'époque, il n'y avait pas d'électricité, on conservait la nourriture dans une glacière. Les toilettes étaient dehors. On avait l'eau à la pompe. C'était un bel endroit pour se baigner. On passait les journées dans l'eau. »

Toutefois, bon nombre de villégiateurs demeurent toute la période estivale soit de la Saint-Jean-Baptiste (24 juin) jusqu'à la Fête du travail (début septembre). Certains comme les McKenna partent même de Québec en train:

« On allait au chalet au lac Nairne tous les étés. Lorsque j'étais jeune, on partait de Québec le 24 juin. On prenait le train la majeure partie du temps. On allait jusqu'à La Malbaie. Un de mes oncles, Adélard Dufour, était propriétaire d'un magasin général à La Malbaie. Il avait débuté à Saint-Aimé-des-Lacs où il avait une épicerie qui vendait toutes sortes de choses. Il venait nous chercher au train à La Malbaie et il nous amenait au chalet. Mon père [Eugène Mc Kenna] venait seulement durant ses deux semaines de vacances mais nous avec ma mère, on passait l'été au lac Nairne. »

De toutes les façons, c'est un plaisir pour tous de se retrouver dans le cadre enchanteur du lac Nairne et de profiter du calme et de la beauté du lieu.



À l'intérieur de la tente. Coll. Pierre-Paul Lapointe

SECONDE ÉPOQUE DE LA VILLÉGIATURE AU LAC NAIRNE (1950-1980)

Après 1950, la présence de villégiateurs est de plus en plus importante autour du lac Nairne. L'occupation des



Jeanne Vincent et, sa fille, Marie Dassylva à la villa des Bleuets Coll. Marie Dassylva



Fleurs au chalet de l'avocat Antonio Gervais Coll. Georgette Harvey

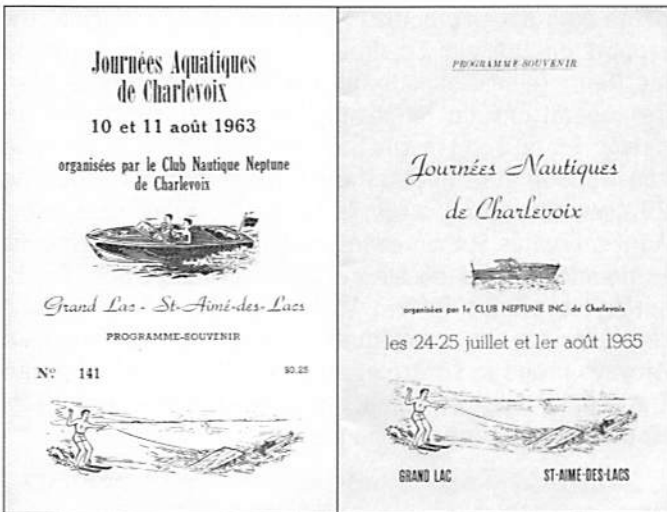
rives du lac s'accroît. À partir de ce moment, plusieurs de ces nouveaux villégiateurs sont originaires de Clermont. La municipalité de Clermont s'est séparée de celle de La Malbaie en 1935. La présence d'une industrie papetière à Clermont a permis à cette population d'abord paysanne d'accéder à un meilleur statut économique en devenant des ouvriers salariés. Vers 1950, la condition économique de la plupart des Clermontois leur permet désormais d'accéder à un chalet ou à un espace de villégiature et le lac Nairne devient un site privilégié à cet effet. Les villégiateurs originaires de Clermont s'installent principalement au milieu des années 1960 notamment dans le secteur Dallaire, ouvert par Gérard Dallaire de Saint-Aimé-des-Lacs. Ce dernier décrit ici les débuts de cette villégiature:

« J'ai commencé à vendre des terrains, ça fait quarante-cinq ans (1960). C'est depuis ce temps-là que mon chemin est ouvert [Chemin Dallaire]. Quand j'ai ouvert ça, c'était en bois debout. J'ai essouché à la mitaine. Je voulais vendre des terrains pour des chalets. Je savais que je me mettrais pas riche avec ça. Je me suis dit tant qu'à ouvrir ça, il me faut vendre tous les terrains. Je ne voulais pas faire un chemin pour un seul locataire. Je fournis l'eau potable, ça prenait grand de tuyaux pour installer ça. J'ai neuf chalets sur mon terrain. »

Dans les années 1950, le secteur dit du Trou de Clermont¹² sur le chemin de la Réserve se développe. Dans les années 1970 et 1980, un peu plus haut sur le chemin de la Réserve, se crée également le secteur dit de l'Impasse où se retrouvent bon nombre de Clermontois. Au début de la décennie 1960, le secteur du chemin Larouche au nord du lac compte aussi plusieurs villégiateurs en provenance de Clermont. Toutefois, le secteur dit du Trou de Clermont ressort comme étant à l'origine d'une activité de loisirs organisées qui devient plus intense autour du lac. Guy-Raymond Savard décrit ici certaines activités de loisirs du secteur:

« Ça bougeait, dans le temps, ils avaient fait une estrade. Mon oncle Roland jouait du violon. Presque toutes les fins de semaine, c'étaient des partys. Les gens se rassemblaient là, ça dansait, ça faisait des feux de camp. J'ai vu dans le chalet chez nous des orchestres au complet. Mon père [Aurélien Savard] était ami avec Georges Côté, animateur en loisirs à Clermont. Monsieur Côté projetait des films à l'hôtel de ville de Clermont le samedi soir. Quand il avait fini sa soirée, il montait à Saint-Aimé-des-Lacs, passer les films. Mon père avait fait une grande scène dehors avec des draps. Puis on voyait le film des deux côtés du lac. Moi, tous les films d'Elvis Presley, je les ai vus là. »

De fait, le lac Nairne devient pour les gens de Clermont une extension estivale de leur municipalité. Clermont, ville ouvrière, constitue un milieu homogène où les activités de loisirs sont très structurées au cours de la période 1950-1980. Quelques générations de jeunes clermontois iront ainsi se baigner à chaque été à la plage qui devient le prolongement du terrain de jeu municipal. À l'origine de cette plage, il faut signaler l'acquisition en 1964 du lot P-285, appartenant à André Dallaire de La Malbaie, par le Club Neptune Inc. présidé par le Dr Marcellin Rochette de La Malbaie. Le Club Neptune inc. organise sur le lac Nairne, dès la décennie 1960, des Régates et des activités nautiques. Le 23 décembre 1964, André Dallaire vend aussi une autre section du même lot à l'Oeuvre des loisirs de Clermont. À compter des 1967, la municipalité de Clermont devient seule propriétaire du site de la plage. Il en sera ainsi jusqu'en 1985 alors qu'elle vendra le site de la plage à la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs. C'est aussi à cette époque, 1950-1980, que se créent des terrains de camping et que se tiennent les premiers festivals, ainsi que des régates autour du lac. Il y a alors des traversés du lac à la nage et c'est là que débutent aussi les fameuses processions de bateaux s'effectuant souvent au flambeau alors que tombe la nuit. Des villégiateurs font aménager un espace pour jouer au tennis non loin de leur chalet et même, certains autres, un terrain de mini-putt.



1963 et 1965, Club Neptune Coll. SHC

Les villégiateurs des décennies 1950-1980 sont très différents sur le plan culturel de ceux de la période précédente. Ces nouveaux villégiateurs voient davantage leurs chalets comme un établissement en banlieue de leur résidence permanente plutôt que comme une construction dans un lieu isolé ou éloigné comme le percevaient les premiers villégiateurs. La période de l'après-guerre est fortement inspirée par la culture américaine de plus en plus dominante dans Charlevoix comme ailleurs. Ainsi, on aménage davantage des

pelouses autour du chalet et ces villégiateurs sont fort attirés par les transports motorisés. La présence de bateaux à moteur est plus importante à partir de la décennie 1960 et ne cessera de s'accroître par la suite. La vitesse des embarcations va aussi en augmentant bien que le lac Nairne possède des dimensions réduites¹³. Le professeur Léo Simard de Clermont tente quant à lui d'établir un circuit touristique autour du lac avec une embarcation à moteur. Un projet qui, en quelque sorte, tombe à l'eau:

« Mon mari [Léo Simard] avait toujours des projets. Il s'était mis dans l'idée d'avoir un bateau pour transporter les gens qui voulaient faire le tour du lac. Il avait fait faire ce bateau avec des pontons à Baie-Saint-Paul. Ça transportait vingt-deux ou vingt-quatre passagers. Le bateau se nommait le Stella Maris. On a acheté le terrain en 1962. On a construit le chalet en 1963. À l'été 1964, il a organisé son activité du tour du lac Nairne avec le Stella Maris. Cela a duré une année seulement, parce que c'était pas rentable. »



Le Stella Maris de Léo Simard Coll. Lucette B. Simard

Les villégiateurs de la période 1950-1980 possèdent d'abord de fortes relations entre eux. Mais, avec les années 1970 et la présence grandissante de nouveaux villégiateurs en provenance d'ailleurs que Clermont, ces rencontres sociales sont moins fréquentes. Sur le plan religieux, bien que le curé de Saint-Aimé-des-Lacs souhaite rencontrer tous les villégiateurs de la paroisse selon le Cahiers de Prônes de la paroisse, que l'abbé Jean-Paul Huot fasse parfois circuler une statue de la vierge dans une embarcation à moteur autour du lac, les activités religieuses des villégiateurs du lac Nairne décroissent nettement durant les années 1950-1980.

Les liens avec les résidents permanents de Saint-Aimé-des-Lacs sont d'abord très étroits. Plusieurs villégiateurs se rendent notamment acheter des provisions aux épiceries d'Honoré Lavoie et de Madame Imbeault.



Dévotion à Sainte Anne chez la famille Lefrançois Coll. Nicole Lefrançois

Certains vont même y écouter de la musique et la radio avant la présence d'électricité dans les chalets. Toutefois, les rapports avec les résidants locaux et les villégiateurs se distancent quelque peu entre 1950 et 1980, bien que des liens familiaux demeurent et que l'entente reste le plus souvent cordiale.

Un regard comparatif entre les villégiateurs de la première période (1910-1950) et ceux de la seconde (1950-1980) nous permet de voir qu'en quelque sorte les intérêts et les traits culturels ont profondément changés. On dirait en quelque sorte qu'ils en viennent

TABLEAU 3

Première période 1910-1950

- Recherche de l'aspect sauvage ou rustique.
- Partiellement inspiré de la villégiature anglaise
- Peu aménagé
- Sociabilité interne développée
- Professionnels et commerçants
- Non motorisés
- Religieuse
- Contemplative
- Proche des résidants locaux
- Culture d'élite plus que populaire

Seconde période 1950-1980

- Effet banlieue ou urbanisé
- Courant culturel à l'américaine
- Plus aménagé
- Sociabilité forte puis déclinante
- Ouvriers
- Motorisés
- Pratique religieuse en déclin
- Actif et peu contemplatif
- Rapport plus distancé avec les résidants locaux
- Culture plus populaire que d'élite

parfois à s'opposer. Le tableau qui suit nous permet d'observer ces quelques distinctions obtenues à partir des témoignages de villégiateurs des deux périodes.

L'AVIATION AU LAC NAIRNE

Le service postal

L'histoire de l'aéroport du lac Nairne demeure intimement liée aux débuts du transport aéropostal sur la Côte-Nord. Auparavant, le service postal dans cette partie du Québec s'avère fort long, et ce, tout spécialement en période hivernale. Edgar Rochette relate les difficultés de la démarche en 1926 : « On sait que la poste de Sa Majesté ne circule pas par enchantement sur la Côte, en hiver; car une lettre prend en moyenne un mois pour parvenir à son destinataire. La malle est d'abord transportée de Québec à La Malbaie par chemin de fer; de là, on la rend à Betsiamites en voiture avec chevaux; de Betsiamites à la Pointe-des-Monts, elle est transportée en canot; de là, elle est distribuée à tous les autres endroits de la Côte en cométique, un traîneau attelé de six à sept chiens. »¹⁴

Pour l'année 1927-1928, le ministre des Postes, Peter J. Veniot, octroie à The Canadian Transcontinental Airways Limited (incorporée le 1^{er} octobre 1927) un contrat pour le service postal d'hiver sur la Côte-Nord. Ses fondateurs sont Louis Couture (premier président), Robert Cannon, Wilfrid Edge et le Dr Louis Cuisinier. À une assemblée datée du 5 décembre 1927, cette société a « décidé, sur rapport du Docteur Cuisinier, d'établir sur les bords du lac Nairn (concession Grand Lac ou Lac Nairn) la base des opérations de la compagnie et d'y construire un garage et qu'à cette fin une certaine étendue de telle construction était nécessaire ».¹⁵ Le terrain est acquis, le 29 décembre 1927, d'Ulysse Lavoie, résidant de Sainte-Agnès. Charles Sutton et le Dr Louis Cuisinier effectuent le premier vol en décembre 1927 vers Sept-îles. Par la suite, les pilotes Roméo Vachon et Duke Schiller sont recrutés par la compagnie. Toutefois, la Canadian Airways prend le contrôle, en juin 1929, de la Canadian Transcontinental et déplace progressivement les opérations du lac Nairne à Rimouski.



La visite arrivant en autobus au chalet de la famille Lefrançois Coll. Nicole Lefrançois

Une nouvelle compagnie décide alors d'implanter une base au lac Nairne.

Le 6 août 1947, l'ancien édifice est vendu à l'Atlas Aviation Limited, une compagnie dont le siège social se trouve à Ottawa. En 1949, cette entreprise envisage même de faire construire une première piste d'atterrissage dans Charlevoix, dans le secteur dit

des « Dunes » situé entre Clermont et La Malbaie. Le pilote Rodolphe Pagé, qui demeurait au



La visite du duc de Kent, en septembre 1941. À gauche, Thérèse Casgrain. Coll. Georgette Harvey

deuxième étage de l'Hôtel aviation, avait d'ailleurs réussi un atterrissage à cet endroit. Toutefois, le projet achoppe et, le 15 août 1952, le tout est revendu à Lorigi Imbeault. Quelques autres faits doivent être relatés. La présence de pilotes permet de tisser des liens avec une famille de Saint-Aimé-des-Lacs. En effet, au moins une des sept filles d'Ulysse Lavoie - celui qui a concédé le terrain à la compagnie Transcontinental - a marié un pilote¹⁷. Il est probable qu'ils se soient connus à la résidence des Lavoie qui servait alors de maison de pension¹⁸. De plus, on note la visite du Duc de Kent le 2 septembre 1941, en présence de Thérèse Casgrain et de son mari Pierre Casgrain, député fédéral de Charlevoix. Des cadres de la compagnie Donohue de Clermont avaient l'habitude d'arriver en avion au lac Nairne. Avec la décennie 1960 et la construction de l'aéroport de Saint-Irénée (inauguré en juillet 1962), le lac Nairne est de plus en plus délaissé par les aviateurs mais ils s'y retrouvent toutefois des hydravions de pêcheurs se rendant à leur camp de pêche dans l'arrière-



Hôtel Aviation, c.1940. Coll. Georgette Harvey

pays. Le bâtiment du garage de l'aviation devient l'Hôtel aviation, un lieu récréatif fréquenté par la jeunesse charlevoisienne et dont la réputation à la fin des années 1970 était plutôt mauvaise. Le bâtiment brûle dans les années 1980. Depuis ce temps, la présence d'hydravions est pour le moins épisodique si ce n'est les Canadiens qui viennent s'y charger en eau lors des feux de forêt.

L'HÔTEL MENAUD

Démêlons d'abord l'origine du nom Menaud. Il s'agit d'un sobriquet populaire appliqué à Onésime Gaudreault qui a été hôtelier et propriétaire du moulin à scie et à farine de la Régane. Ce monsieur né en 1835 est mort en 1936 à l'âge de 101 ans. Félix-Antoine Savard a utilisé le sobriquet de Menaud pour son roman Menaud, maître-drameur. Cependant l'écrivain prétend plutôt s'être inspiré de Joseph Boies résidant du rang Mainsal et drameur émérite pour la composition de son personnage.

En ce qui concerne l'Hôtel Menaud, il était situé au large du lac Nairne non loin du secteur devenu par la suite l'Aviation et il aurait existé entre 1890 et 1907. Il faut se référer aux articles du professeur Léo Simard¹⁹ pour en savoir plus. Disons simplement que le père Menaud ou Onésime Gaudreault avait souhaité contourner la loi de la prohibition en érigeant un hôtel sur pilotis mais qui n'était aucunement flottant sur le lac. Un édifice de deux étages avec un rez-de-chaussée pour la clientèle venant y consommer de l'alcool et jouer aux cartes et un deuxième étage réservé pour la famille. Le père Menaud ne fut jamais poursuivi par la loi, mais son établissement n'avait pas bonne réputation auprès des curés du temps. On raconte aussi qu'au premier étage un panneau s'ouvrait pour permettre de pêcher et de « braconner ». D'ailleurs selon un villégiateur du lac, la truite était fort réputée: « La truite sur le lac était bonne. [...] mais le braconnage dans les frayères a fait diminué la population de poisson »²⁰. Il semble qu'au mois de mai 1907 le niveau du lac Nairne ayant monté, l'hôtel fut emporté à la dérive et échoua tout près du secteur de l'Aviation. Depuis ce temps, de nombreux plongeurs en ont extrait des pilotis sur lequel reposait l'hôtel. Quant au bâtiment, il aurait été habité par Georges Simard pendant 6 ans et détruit par la suite.

VILLÉGIATEURS CÉLÈBRES

Certains villégiateurs du lac Nairne ont davantage marqué l'histoire que d'autres. Nous avons parlé précédemment de Charles Fitzpatrick qui fut ministre de la Justice dans le gouvernement de Wilfrid Laurier et aussi procureur pour Louis Riel en 1885²¹. Cependant, la présence de Charles Fitzpatrick au lac Nairne se termine



La chapelle construite par Charles Fitzpatrick Coll. Patrick McKenna

en 1938. Il cède alors sa résidence d'été à Harold Kennedy, de Montréal. Le site dit de la Pointe des Roches où séjournait Fitzpatrick devient par la suite pour la population locale la « Pointe des Kennedy ». Cette dénomination est quelque peu trompeuse car Harold Kennedy agit à titre d'exécuteur testamentaire de Charles Fitzpatrick et, dès juillet 1939, le terrain et le cottage adjacent sont vendus à Joseph Larouche. La famille Kennedy a donc peu séjourné dans le secteur alors que Charles Fitzpatrick y a passé près de 20 étés. Nulle trace non plus de la famille présidentielle américaine des Kennedy dont la présence au lac Nairne paraît seulement légendaire. Il est malheureux que le nom de Fitzpatrick soit disparu de la toponymie alors que celui de Kennedy, beaucoup moins important dans l'histoire du lac Nairne, est demeuré. Un oubli historique qui pourrait encore se corriger!



François-Albert Angers
Coll. Pierre-Paul Lapointe

Il importe de signaler un autre villégiateur de marque du lac Nairne en la personne de l'économiste François-Albert Angers. Fils du Dr Albert Angers, François-Albert Angers vient tout jeune passer des étés au lac Nairne. Il y revient à chaque saison estivale jusqu'à son grand âge. Il faudrait certainement songer à créer une désignation toponymique autour du lac Nairne rendant hommage à ce personnage significatif pour l'histoire du Québec et de Charlevoix²².

LE FRAGILE ÉQUILIBRE ÉCOLOGIQUE DU LAC NAIRNE

L'évolution de l'écosystème du lac Nairne demeure intimement liée à la présence humaine sur ses rives et, du même coup, en découle un difficile équilibre qui s'est, il faut bien l'avouer, quelque peu rompu avec le développement de la villégiature sur ce plan d'eau. Ainsi, les problèmes environnementaux actuels du lac Nairne peuvent - du moins en partie - découler ou s'inscrire dans la chaîne des divers prélèvements et utilisations sur ce dernier. Cinq éléments ressortent de la consultation des documents et des entrevues effectuées dans le cadre du présent travail.

1) L'UTILISATION DES RETS ET LA PÊCHE EXCESSIVE

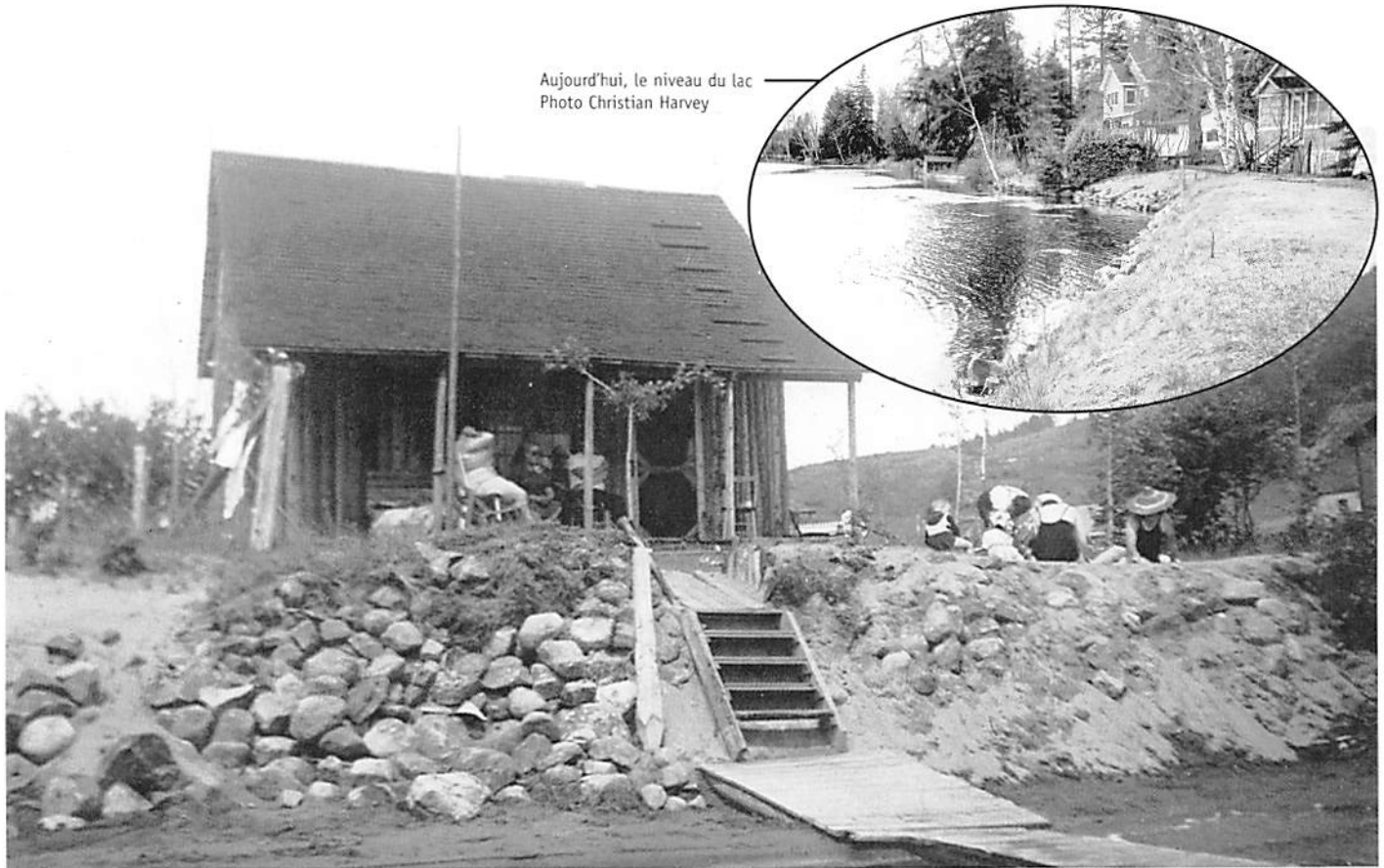
La truite au lac Nairne semble avoir été fort abondante et de grande qualité de l'avis même des premiers villégiateurs présents au lac Nairne et des résidants de l'endroit. À cet effet, la décharge du ruisseau Gagouette et les abords des ruisseaux furent particulièrement recherchés. Les lois sur la pêche n'ont toutefois pas été toujours respectées.

En effet, la pêche à l'aide de rets (ou filets), même interdite, a grandement contribué à faire diminuer la population de poissons du lac. Cette pratique semble être relativement ancienne sur le lac Nairne. Un extrait des Débats de l'Assemblée législative de 1900, nous révèle qu'en 1899 douze poursuites ont été instituées pour « [A]voir tendu, sans avoir préalablement obtenu licence à cet effet, des filets, rets ou autres instruments de pêche dans les lacs Long, Sainte-Agnès [Nairne], etc. dans le comté de Charlevoix »²³.

La pêche à l'aide de rets s'effectuait le plus souvent la nuit et permettait de recueillir jusqu'à parfois plus de 100 livres de truites. Cette pêche visait dans un premier temps la subsistance des familles d'habitants demeurant autour du lac. Toutefois, elle était surtout une occasion d'assurer un revenu d'appoint par la vente aux gens du



Georgette Harvey et sa prise, un canard, au lac Nairne
Coll. Georgette Harvey



Aujourd'hui, le niveau du lac
Photo Christian Harvey

Chalet de la famille McKenna vers 1950 Coll. Patrick McKenna

village et, de même, qu'aux villégiateurs du boulevard des Falaises. L'impact de cette pêche excessive semble être repérable, à partir des années 1950 et 1960, car par la suite les souvenirs des villégiateurs au lac Nairne (ceux âgés de 55 ans et moins) ne comportent guère de descriptions de pêches « miraculeuses » sur le lac alors qu'elles semblent fréquentes chez les plus anciens. Il est indéniable que cette pêche excessive a fait diminuer la population de truites au lac Nairne et a nuí considérablement à la reproduction du poisson.

2) TRAVAUX DE DRAINAGE ET NIVEAU DE L'EAU

D'importants travaux de drainage ont été réalisés dans la Décharge modifiant le niveau général de l'eau du lac Nairne. Au mois de décembre 1959, le département des Ressources Hydrauliques du Québec a exécuté des travaux de drainage à cet endroit. Le Conseil municipal de Saint-Aimé-des-Lacs, en août 1960, fait un bilan fort négatif des opérations effectuées au cours de l'hiver qui avait fait baisser d'une manière importante le niveau du lac:

« [...] Attendu que les travaux ont été exécutés pendant la saison du gel et qu'ils n'ont pu être terminés définitivement.

Attendu que la terre provenant du canal n'a pas été étendue sur les terrains d'une manière convenable.

Attendu que le but de ces travaux étant de maintenir le niveau normal du lac, par la réparation de l'écluse déjà existante et se trouvant située à 22 arpents dudit lac.

Attendu que l'écluse devait être haussée de 1,8 pied afin de maintenir le niveau normal du lac ce qui n'a pas été continué.

Attendu que cette situation cause aux propriétaires estivants de graves préjudices (odeurs nauséabondes, mauvaise apparence des terrains découverts, préjudice à l'habitat des poissons). [...] »

Des travaux d'hiver ont par la suite permis de terminer les travaux entrepris notamment par l'achat de l'écluse par la Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs en 1963. Toutefois, il est indéniable que, selon les entrevues et le matériel iconographique, le niveau de l'eau du lac Nairne a été à ce moment haussé, et ce, d'une manière notable. Une photo prise en juillet 1940 nous montre le quai du chalet de la famille McKenna, situé dans le secteur du chemin de la Baie, où un trottoir en bois a été aménagé afin de se rendre jusqu'au lac. Aujourd'hui, des travaux doivent être menés à chaque année afin d'empêcher l'érosion du sol de certains terrains situés dans le secteur du chemin de la Baie et du chemin de la Réserve.

Ces faits s'accordent difficilement avec une volonté d'uniquement éviter les débordements printaniers mais semblent découler plutôt d'un désir de certains villégiateurs de la partie sud du lac de hausser le niveau de l'eau afin de pouvoir se baigner plus facilement dans ce secteur.

3) CANOTS VS MOTORISÉS

À l'origine, les premiers villégiateurs utilisent principalement un canot ou une chaloupe « verchères » pour sillonner les eaux du lac Nairne. L'apparition des premières chaloupes à moteur, bien que fort polluantes, n'altère pas d'une manière grave l'environnement du lac Nairne en raison du nombre limité de ces véhicules pendant une longue période.

Selon les entrevues, la présence des bateaux à moteur s'accroît à partir des années 1960 et devient importante dans les années 1980, rendant alors difficile la pratique du canot et de la voile. Les déversements d'huile et d'essence, de même qu'une détérioration des fonds lacustres par la mise en suspension des sédiments, la présence de sillons sur les fonds provoqués par les hélices, l'accélération de l'érosion des rives par les vagues de sillages sont des impacts directs laissés par ces bolides. De plus, notons que plusieurs personnes utilisent leurs véhicules à moteur sans avoir un chalet au lac Nairne.



« Bécosse » au chalet de la famille Angers
Coll. Pierre-Paul Lapointe

4) « BÉCOSES », PUISARDS ET ÉVACUATION DES EAUX USÉES

À l'origine, les chalets des villégiateurs au lac Nairne étaient pour la plupart munis d'une « bécosse²⁴ » ou sanitaires située à l'arrière de la propriété à l'instar des autres résidents du secteur. Des déversements directs dans le lac sont aussi faits par les villégiateurs. L'essentiel de ceux-ci étaient toutefois enterrés et ne perturbaient pas l'équilibre environnemental²⁵.

Autour des années 1960, les toilettes font leur apparition suivant de peu l'électrification de plusieurs chalets. Tous ne font malheureusement pas installer un puisard et une partie importante des eaux usées sont rejetées directement dans le lac. Ce phénomène s'accroît avec l'accroissement de la densité des chalets dans les années 1980. De plus, la vidange des puisards ne s'avère pas systématique.

5) AMÉNAGEMENT DES RIVES DU LAC

De nombreux travaux de remplissage sont venus modifier la configuration initiale des rives, et ce, afin de créer de nouveaux lots de villégiature dans les secteurs marécageux. Le secteur Gagouette est typique sur ce plan ayant été solidifié par un muret en ciment qui a été érigé afin d'empêcher l'envahissement par les eaux des terrains nouvellement formés.

Par la suite, afin de favoriser la baignade face aux chalets, on a progressivement retiré la végétation aquatique jalonnant les rives du lac Nairne. Ce processus a favorisé une détérioration de l'écosystème du lac autant que l'accroissement de l'habitat humain autour du plan d'eau. Notons de plus la disparition des arbustes riverains et d'une bonne partie des arbres permettant de stabiliser les sols et leur remplacement par des espaces gazonnés.



Sur le lac Nairne, 1944 Coll. Pierre-Paul Lapointe

SOUVENIRS D'AUTREFOIS



Françoise, Gérard, Robert F., Été 1947 Coll. Pierre-Paul Lapointe

1) Réglementations sur la baignade, 2 août 1954 Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs

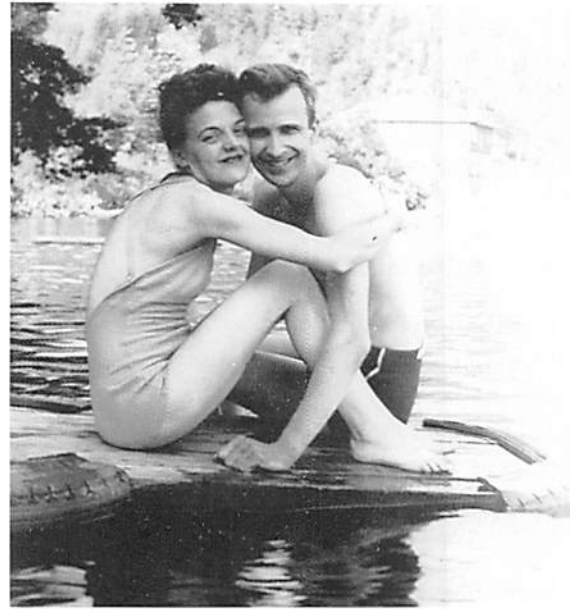
« [...] dans tous les endroits où l'on peut se baigner en public, dans tous les lacs et les rivières ainsi que sur les grèves qui sont propriétés du Roi :

1. Il est défendu de tenir une conduite indécente propre à offenser la morale ou les bonnes mœurs ou de nature à causer du scandale ou à troubler la paix publique.

2. Cabines. Il est défendu de se dévêtir pour aller au bain ou pour endosser un costume de bain à moins que ce ne soit dans une maison, une cabine ou un abri qui cache la personne qui se déshabille, de la vue du public. Il est défendu d'enlever son costume de bain pour se rhabiller, à moins que ce ne soit dans un des endroits susdits.

3. Costumes. Il est défendu de paraître ou de se baigner en public, étant nu ou sans costume, même entre personnes du même sexe. Il est défendu de paraître ou de se baigner, à moins d'être revêtu d'un costume qui n'offense pas la pudeur; les culottes courtes ou short sont considérées indécentes ou immodestes.

4. Baigneurs. Il est défendu aux baigneurs de stationner, de circuler, ou de se coucher en costume de bain, en dehors de la plage ou de la grève. La police ou le gardien de la plage a l'autorité pour déterminer les zones de plage et pour réprimer toute mauvaise tenue des baigneurs. [...] Toute personne dont le costume sera jugé par la police ou par le gardien de plage indécent ou immodeste ou offensant la pudeur, ou qui se conduira de façon à offenser la morale les bonnes mœurs à causer scandale [...] devra sur l'ordre de la police revêtir aussitôt ses vêtements ordinaires [...].



Robert F. et sa femme Jeannot en 1947 Coll. Pierre-Paul Lapointe

2) Propos du curé de Saint-Aimé-des-Lacs

Cahiers de prênes du 16 mai 1943

« Remarques sur le louage des maisons de plaisance aux étrangers! Bien choisir les locataires. Égards et politesse envers les étrangers qui viendront aux offices du dimanche au cours de l'été; bon exemple à donner par l'exactitude, la piété et le recueillement durant les offices ».

Cahiers de prênes du 26 juin 1960

« Modestie pendant les vacances

Il y a des costumes de plage, de maison, de rue et pour l'église. Ne pas porter scandale. Être digne, modeste et chrétien. »



Banc de sable sur le chemin de la Baie, 1932 Coll. Pierre-Paul Lapointe



Le chalet d'Albert Angers construit en croûtes ou dosses, 1939
Coll. Pierre-Paul Lapointe

3) Le lac Nairne en 1975

Cet extrait d'un article du journal régional *Le Confident de la Côte-Nord* daté du 16 juillet 1975 montre bien les préoccupations environnementales du moment et qui sont toujours actuelles.

QUE PEUT DEVENIR LE LAC NAIRN ?²⁵

« Si vous voulez savoir ce qu'un lac va devenir, observez les cours d'eau qui l'alimentent ». Pour les quelque 144 propriétaires de chalet le long du grand lac Nairn à St-Aimé-des-Lacs la question ne se pose plus avec la même désinvolture qu'il y a dix ans puisque depuis lors il s'en est déversé des égouts sur les bords de la rive.

La situation n'est pas alarmante; les gens s'y baignent toujours, la surface de l'eau est relativement propre malgré quelques taches d'huile, et le poisson y survit, bien que s'étant réfugié dans les profondeurs. Pourtant, pendant combien de temps encore la qualité de l'eau et de l'environnement pourra-t-elle résister?

En revenus, la municipalité de St-Aimé-des-Lacs retire bien peu de cet endroit de villégiature; en moyenne, il peu coûter une vingtaine de dollars en taxes municipales chaque année. Il est vrai toutefois que les services sont limités. Ni système d'aqueduc, ni égout. Le tout est laissé à l'initiative des propriétaires, à qui le conseil municipal avait recommandé l'installation de fosses septiques.

En 1975, l'occupation du lac est parvenue à saturation. Il n'y a plus de terrains disponibles, et sur presque tous les lots s'élève une construction. Il faut donc croire que directement ou indirectement, ceux qui n'ont pu se munir de fosses septiques, et ce sont la majorité, déversent leurs égouts dans les eaux du lac, et ce n'est guère récent.

Ce précieux trésor d'eau douce dans une région à caractère touristique, l'homme, les chaloupes à moteur, et les égouts l'ont, au cours des dernières années, sérieusement affecté. Les propriétaires ont déjà commencé à réagir, et le conseil municipal se propose de son côté, à envisager une nouvelle politique pour aider à préserver l'environnement du site en fonction des prochaines. Selon le maire Adélarde Thivierge, il ne s'agit pas de laisser la pollution gagner le Grand lac Nairn, mais de prévoir des mesures énergiques pour sauver cette nappe d'eau.

Trois ministères ont déjà eu l'occasion d'y effectuer des études : le Ministère de la Santé, le Ministère de l'Environnement et celui des Affaires Municipales. Plus récemment, lorsque la municipalité, il y a un peu plus de deux ans, s'est décidé à installer une station de pompage pour l'eau à l'usage des citoyens de St-Aimé-des-Lacs, le site du Grand lac a été écarté puisqu'il aurait fallu y aménager une usine d'épuration pour assurer une certaine qualité de l'eau.

À plusieurs reprises, les autorités municipales ont réclamé des études du Service d'Hygiène de La Malbaie. Faute de personnel et de temps, aucun travail sérieux n'a pu aboutir en ce sens.

Tant et aussi longtemps que les puisards remplaceront les fosses septiques, le danger de pollution du lac est présent, et c'est à ce niveau que doit rapidement intervenir une réglementation sévère.

LE LAC NAIRNE AUJOURD'HUI

À partir de 1980, la villégiature autour du lac Nairne devient plus individualiste et moins communautaire. Il n'est pas possible à partir de cette période de retenir l'origine malbéenne ou clermontoise comme étant seules prédominantes autour du lac Nairne. Des villégiateurs venus d'horizons divers séjournent maintenant dans le secteur. La première période 1910-1950 marquée par une vision plus calme de la villégiature et celle plus active de la seconde période 1950-1980, semblent désormais s'opposer davantage après 1980, alors qu'elles cohabitaient plus facilement auparavant. La présence croissante de bateaux à moteur bruyants devient bientôt un enjeu crucial. Certains trouvent que la quiétude du lac est désormais grandement entravée, alors que d'autres apprécient y pratiquer des activités nautiques. Durant les décennies 1980 et 1990, l'accroissement de la présence de bateaux à moteur finit par faire presque

disparaître les planches à voile ou le canotage et même la nage autour du lac Nairne. De plus, les enjeux environnementaux s'imposent davantage et l'équilibre écologique du lac pose maintenant question. La présence de plus de 200 chalets autour du lac crée désormais une pression importante sur ce modeste plan d'eau qui fut autrefois si paisible.

Faut-il être nostalgique ou plutôt renoncer au passé? Être passéiste ou moderniste? De toute façon, les limites du développement de la villégiature autour du lac Nairne semblent être atteintes. Sans renoncer à l'héritage patrimonial du lieu, est-il possible désormais d'assurer l'équilibre écologique du secteur? Le défi est grand. L'Association

pour la protection de l'environnement du lac Nairne²⁷ (APELN) entend ainsi le relever en mettant de l'avant des actions concrètes pour la protection du site. Plusieurs anciens villégiateurs ne reconnaissent plus le lac Nairne qu'ils aimaient, alors que d'autres parlent encore de ne pas freiner son développement. Mais, au fond, cette autre villégiature dans Charlevoix existante autour du lac Nairne depuis presque cent ans est avant tout une affaire de cœur. Les villégiateurs séjournent depuis toujours au lac Nairne par amour du lieu et pour cela sauront-ils préserver leur relation affective avec ce plan d'eau unique, même s'il faut consentir les sacrifices nécessaires à sa protection? C'est bien là le défi de l'avenir, pour que la villégiature se poursuive demain autour du lac Nairne.



Une cabane de pêcheur Coll. Pauline Tremblay



Ski sur le lac Nairne Coll. Nicole Lefrançois



Suzanne Angers, 1932
Coll. Pierre-Paul Lapointe

BIBLIOGRAPHIE

ANGERS, François-Albert. *Inventaire des ressources naturelles et industrielles 1942. Comté municipal de Charlevoix.* Québec, Ministère de l'industrie et du Commerce, 1942. 233 p.

BÉLANGER, Mgr René. *L'avion à la conquête de la Côte-Nord. Développement de l'aviation sur la Côte-Nord 1919-1954.* Québec, Les Éditions Laliberté, 1977. 135 p.

COURVILLE, Serge. *Le Québec. Genèses et mutations du territoire. Synthèse de géographie historique.* Québec, Presses de l'Université Laval, 508 p.

DUBÉ, Philippe. *Deux cents ans de villégiature dans Charlevoix.* Québec, Presses de l'Université Laval, 1986. 336 p.

DUBERGER, C.C. *Murray Bay atlas and maps of its environs.* La Malbaie, Antoine Cimon, 14 p. 11 feuilles

GAUTHIER, Serge et PERRON Normand. *Histoire de Charlevoix.* Québec, Presses de l'Université Laval, 2000. 387 p.

GAUTHIER, Serge. *Saint-Aimé-des-Lacs 50 ans paroissiale 1942-1992.* Saint-Aimé-des-Lacs, Comité du 50e de la paroisse, 1992, 56 p.

GAUTHIER, Serge. « Saint-Aimé-des-Lacs. 50 ans d'histoire au cœur de Charlevoix », *Revue d'histoire de Charlevoix*, 28 (Octobre 1998) : 2-15.

GINGRAS, Sylvain. *L'aventure des pilotes de brousse.* Saint-Raymond, Publications Triton, 2001. 432 p.

HARVEY, Christian. « Histoire de la vie commerciale à La Malbaie (1800-2000) », *Revue d'histoire de Charlevoix*, 34 (août 2000) : 6-9.

LALANCETTE, Mario. « Essai sur la répartition de la propriété foncière à La Malbaie, au pays de Charlevoix ». François LEBRUN et Normand SÉGUIN dir. *Sociétés villageoises et rapports villes-campagnes au Québec et dans la France de l'Ouest XVII^e - XX^e siècles*, Actes du colloque franco-québécois de Québec (1985), Centre de recherche en études québécoises, UQTR et Presses universitaires de Rennes 2, 1987 : 63-77.

SIMARD, Léo. *La petite histoire de Charlevoix.* La Malbaie, s.e., 1987. 304 p.

TOWNSEND, Reginald T. *God Packed my Picnic Basket.* New York, Hastings House, 1920. 94 p

VACHON, Georgette. *Images de Roméo Vachon.* Chicoutimi, Société historique du Saguenay, 1975. 197 p.



Les débuts de la radio amateur au lac Nairne avec Benoît Warren en 1944.
Coll. Benoit Warren

NOTES

1. Le vocable Murray Bay réfère à la seigneurie concédée le 27 avril 1762 à John Nairne. Les villégiateurs anglophones utilisent par la suite ce terme en référant toutefois au territoire de Pointe-au-Pic, La Malbaie et Cap-à-l'aigle.
2. La paroisse de Saint-Aimé-des-Lacs est formée seulement le 4 septembre 1942 et, la municipalité, le 1er janvier 1950.
3. Extrait du *Cadastre abrégé de la seigneurie de Murray Bay*. 1862.
4. Comprendre la propriété de l'État. Les provinces possèdent le lit des rivières et, le fédéral, peut légiférer sur ce qui peut faire obstacle à la navigation.
5. Serge Courville. *Le Québec. Genèses et mutations du territoire. Synthèse de géographie historique*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2000. p. 304.
6. Entrevue avec Benoît Warren. Fonds lac Nairne. 2004.
7. Après l'abolition du régime seigneurial en 1854, les seigneurs ont maintenu leurs droits sur la propriété des terres non concédées et, ainsi, peut-on parler après cette date de « seigneur » en ce qui les concerne.
8. Courville, p. 305.
9. Une erreur d'orthographe a longtemps désigné le lac Nairne sous l'appellation lac Nairn ainsi orthographié de 1982 à 2000. Cela a été rectifié par une résolution de la Commission de toponymie du Québec datant de 2000. L'appellation officielle est donc lac Nairne.
10. À l'origine, il est co-proprétaire avec Henri d'Auteuil. Ce dernier lui vend ses parts en 1937.
11. Il possède un lot dans le secteur depuis 1919. Toutefois, ce n'est que le 8 juin 1932 qu'il passe contrat avec Ulysse Lavoie afin de faire transporter un camp sur son lot. Il n'avait pas de chalet auparavant dans le secteur.
12. Canadianisme pour fosse. Le secteur du Trou de Clermont sur les rives du lac Nairne près d'une portion plus profonde.
13. Selon les dires du notaire Benoît Warren, « le lac Nairne c'est seulement un crachat. »
14. Cité dans René Bélanger. *L'aviation à la conquête de la Côte-Nord. Développement de l'aviation sur la Côte-Nord*. Québec, Les Éditions Laliberté, 1977. p. 53.
15. Procès-verbal de la société tenue le 27 septembre 1927, à Québec.
16. Information corroborée par les entrevues où la présence d'avions sur le lac Nairne est jugée plutôt occasionnelle.
17. Irma Lavoie à Georges Ouellet, le 06-10-19
18. Entrevue Pauline Tremblay, Fonds du lac Nairne, 2004.
19. Léo Simard. *La petite histoire de Charlevoix*. La Malbaie, s.e., 1987, p. 307.
20. Entrevue Louis-Guy Dansereau. Fonds lac Nairne. 2004.
21. Serge Gauthier, Saint-Aimé-des-Lacs, 50 ans d'histoire paroissiale 1942-1992, Saint-Aimé-des-Lacs, Comité du 50e de la paroisse 1992, p. 44-45.
22. Serge Gauthier. «La racine charlevoisienne de François-Albert Angers» *l'Action nationale*, XCIII, 71 (Septembre 2003) p. 60-62.
23. Séance du 5 février 1900. Débats de l'Assemblée législative, 9^e législature, 3^e session, 1900.
24. Bécosse : canadianisme dont l'origine est une déformation de l'expression anglaise « back house » devenue « bécosse ». Cette expression se retrouve partout au Québec et non seulement dans Charlevoix. L'historien de l'art Michel Lessard parle de Catherine mais cette expression est peu usuelle. Au sens plus général, l'on peut parler de sanitaires.
25. Par ailleurs, l'usage de ces sanitaires a occasionné vraisemblablement une alcalisation des eaux du lac Nairne. Suite à l'utilisation des sanitaires, on épandait une généreuse portion de chaux afin de contrôler les odeurs. Par ailleurs, une des pratiques agricoles des années 1950 consistait à « chauler » les bâtiments de ferme. On utilisait la chaux pour désinfecter les étables. La chaux est alcaline et s'est retrouvée dans le lac Nairne, de telle sorte que les eaux du lac on un PH avoisinant le 8,0 à l'encontre est plutôt acide. Par ailleurs, à propos des puisards et des systèmes de disposition des eaux usées, il convient de mentionner les apports de phosphores.
26. Nous avons conservé l'orthographe utilisée pour le lac Nairne à l'époque.
27. Voir site Internet de l'APELN : www.lacnairne.org

Nous remercions nos informateurs et informatrices:

- | | | |
|------------------------|-----------------------------|-----------------------|
| - François-René Angers | - André Gervais | - Patrick McKenna |
| - Léontine Chabot | - Georgette Harvey | - Lorraine Rochette |
| - Gérard Dallaire | - Pauline Laberge | - Guy-Raymond Savard |
| - Louis-Guy Dansereau | - Pierre-Paul Lapointe | - Lucette B. Simard |
| - Marie Dassylva | - Nicole Lefrançois et | - Pauline Tremblay |
| - Louise Gagné | Thérèse Bouliane-Lefrançois | - Yves-Marie Tremblay |
| - Andrée Gagnon | - Suzanne Maltais | - Benoît Warren |
| - Rosaire Gagnon | - Marie-Paule Massé | |



Nous remercions le CLD de Charlevoix-Est pour sa contribution financière à la recherche ayant permis la parution du présent numéro.



**Un message de Monsieur Michel Guimond,
député de Montmorency-Charlevoix-Haute-Côte-Nord**

C'est avec plaisir que je m'associe à ce numéro de la Revue d'histoire de Charlevoix. Merci aux artisans qui nous permettront d'en savoir plus sur l'histoire de la villégiature à Saint-Aimé-des-Lacs. Bon été et bonne lecture!

Michel Guimond



La MRC de Charlevoix-Est, dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement et de la planification du développement de la villégiature, est fière de soutenir la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs et l'Association pour la Protection de l'Environnement du lac Nairne inc. qui contribuent au développement harmonieux de leur milieu et à la protection de l'environnement



La Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs rend hommage aux villégiateurs et villégiatrices du lac Nairne qui ont marqué notre histoire.

**Le Club de l'âge d'or de Saint-Aimé-des-Lacs
est heureux de contribuer à cette parution
de la Revue d'histoire de Charlevoix
au sujet de la villégiature du Lac Nairne.**

Il faut y être pour le croire



**Parc national des Hautes-Gorges-
de-la-Rivière-Malbaie**

Remontez à la découverte de l'histoire et de la culture des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie, à travers la drave et l'oeuvre de Mgr Félix-Antoine-Savard. Venez y comprendre la formation lointaine de cette profonde vallée, le passage successif des glaciers et le caractère exceptionnel de la végétation...

Offrez-vous une visite de ce territoire unique !

Pour information et réservations :
1 800 665-6527



ParcsQuebec.com



**Alimentation
LAPOINTE & FRÈRES INC.
Épicerie licenciée - Boucherie**

25, boul. Kane, La Malbaie (Qc) G5A 1J2
Tél.: (418) 665-3954
Télec.: (418) 665-7288



Auberge Le Relais des Hautes Gorges

L'Auberge, un domaine juste pour vous, propose 16 chambres avec salle de bain privée, détente dans l'aire de séjour devant le foyer de pierres des champs, une salle à manger pouvant recevoir des groupes pour des réceptions ou autres tout en admirant une vue panoramique sur les sommets de Charlevoix. Une cuisine raffinée vous fera découvrir les produits régionaux qui sont en primeur. Sur le site, sous la gloriette, un feu convival, un jardin fleuri en terrasse, un potager, des sentiers pédestres, sports d'hiver et notre belvédère avec un regard sur l'arrière-pays, avec en plus, des activités de plein air qui sont disponibles au Parc des Hautes Gorges.



317, rue Principale, Saint-Aimé-des-Lacs, G0T 1S0
Tél.: (418) 439-5110 ou 1-800-889-7655 • Site internet: www.quebecweb.com/relais



Desjardins Caisse de Clermont

Centre de services Clermont

149, boulevard Notre-Dame
Clermont (Québec) G4A 1E7
(418) 439-3982 Télécopieur: (418) 439-3984

Centre de services Saint-Aimé-des-Lacs

118, rue Principale
Saint-Aimé-des-Lacs (Québec) G0T 1S0
(418) 439-4633 Télécopieur: (418) 439-4634

Centre de services Notre-Dame-des-Monts

24, rue Principale
Notre-Dame-des-Monts (Québec) G0T 1L0
(418) 439-2067 Télécopieur: (418) 439-4912

Centre de services Saint-Hilarion

40, rue Maisonneuve, C.P. 10
Saint-Hilarion (Québec) G0A 3V0
(418) 457-3324 Télécopieur: (418) 457-3882



Un four à pain proche du lac Nairne
Peinture d'Albert Rousseau

Collection L. Rochette



Saint-Aimé-des-Lacs
Oeuvre réalisée par Simone-Mary Bouchard,
une artiste de Baie-Saint-Paul,
lors d'un séjour à Saint-Aimé-des-Lacs. c.1942
Collection Yolande Simard-Perrault

Association pour la protection de l'environnement du Lac Nairne



Préserver dès aujourd'hui leur *patrimoine*